À travers un stand biblique

Jérémy Sourdril

Sommaire

Bonjour Mon ami(e),

L’avantage du stand biblique, c’est qu’il occupe le domaine public ou privé et permet ainsi à ceux qui s’y arrêtent de prendre le temps de regarder, de parler, de découvrir un certain choix de littérature. Occupant le domaine public (marché, foire) ou privé (galerie commerciale…), il faut absolument se munir au préalable des autorisations nécessaires.

Lorsque vous disposez de votre autorisation, ne lésinez pas sur les moyens. Il faut qu'on vous voie ! Ce serait dommage de passer inaperçu alors qu'on vous a donné le droit de vous installer.

Munissez-vous de belles tables, diffusez un film en boucle sur un ordinateur, exposez des traités qui abordent les sujets les plus divers, suspendez des banderoles, etc...

N'hésitez pas non plus à varier les couleurs, il faut que le stand renvoie une image positive, qu'il soit attrayant...

Et puis, certaines périodes de l'année nécessiteront une activité accrue comme celle de Noël, de Pâques, de la Pentecôte et de La Toussaint, Halloween...

Sur un stand biblique, on s'attend à trouver la Bible, le Nouveau Testament et des portions des Évangiles. Veillez à ce qu'ils soient disponibles en plusieurs langues et dans plusieurs formats. Il est toujours bienvenu de placer une Bible sur un pupitre ou sur une table qui soit consultable par tous. Les traités doivent être eux aussi bien choisis, en fonction des âges. Il ne faut pas oublier les enfants, les jeunes et les seniors. Il est conseillé d'exposer les traités en fonction des tranches d'âges, mais aussi de prévoir des zones à thèmes sur la table ou sur le présentoir. Vous pourriez essayer d'ouvrir un stand biblique ou d'en rejoindre un dans votre région ?

Jérémy Sourdril

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. ©
2022 - www.topchretien.com